

P

*Vous trouverez sous la forme d'un flash info quelques éléments concernant les conséquences induites par la signature du Sécur sur l'ANFH.*

Pour 2021, les Accords du Sécur de la Santé, ce sont 81 Millions d'Euros Supplémentaires consacrés à la Formation Professionnelle Continue.

FO s'est engagé, dès Juillet 2020, pour que la hausse de notre salaire différé soit consacrée prioritairement au financement des Études Promotionnelles.

Les résultats de notre engagement pour développer la promotion sociale des agents hospitaliers sont là et des chiffres valent mieux que des grands discours :

- 2019 : 17 160 agents hospitaliers en Études Promotionnelles ;
- 2020 : 18 514 agents hospitaliers en Études Promotionnelles ;
- 2021 : 20 647 agents hospitaliers en Études Promotionnelles.

Cette hausse de 3 487 agents supplémentaires pris en charge financièrement est historique.

- Pour FO, cette première étape doit se poursuivre pour les années futures, afin de répondre tant aux besoins des établissements de santé qu'aux besoins des personnels hospitaliers de se qualifier sur les métiers du sanitaire et social.
- Pour FO, les personnels techniques, ouvriers et administratifs doivent également bénéficier de préparations aux concours et de formations qualifiantes dans le cadre de leur évolution de carrière et de leur promotion professionnelle.
- FO continue d'exiger qu'aucun agent en formation longue n'ait de perte de salaire.